



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau
2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2018 de l'Association Chasse et Pêche Fléchées Inc, mandataire de la Zec Wessonneau

Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 24 mars 2018

1. Ouverture de l'Assemblée Générale :

Pierre Gélinas ouvre l'assemblée.

2. Lecture de l'avis de convocation, constat de régularité de la convocation et quorum :

Le secrétaire (Alain Beaumier) fait la lecture de l'avis de convocation.
Il est compté 116 membres à 8h39.

L'assemblée est constituée car il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Le secrétaire (Alain Beaumier) fait la lecture de l'ordre du jour.

Une proposition est faite à l'effet que le varia reste ouvert.

L'adoption est proposée par : Jean-Paul Rheault
Secondé par : Yvon Marchand

Adopté à l'unanimité

4. Mot du président, présentation des Administrateurs et du personnel :

Le président M. Pierre Gélinas fait la présentation du personnel présent et absent, ainsi que tous les administrateurs.

Il fait un survol des activités qui seront couvertes ci-après lors de la présentation des différents rapports.

Et il mentionne que nous auront un invité en la personne de Pierre Lefebvre président de l'ARGZM.



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau
2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2017 :

Le secrétaire (Alain Beaumier) fait la lecture du procès-verbal de l'AGA 2017.

L'adoption est proposée par : Yves Turenne
Secondé par : Michel Adams

Adopté à l'unanimité

6. Présentation et adoption des états financiers 2017 :

Les états financiers sont présentés par Mmes Karine Gravel et Sophie Pellerin de la firme Malette.

M. Denis Gélinas questionne comment le retour de la taxe municipale se fait pour la Zec.

Pierre Gélinas répond que nous recevons un montant au prorata du nombre de payeurs de taxe sur le territoire.

Il est donné un exemple qui vient de l'ARGZM en parlant de la Zec Kiskissink. Elle obtient un retour de 11,000\$ pour un total de 350,000\$ de taxe payée.

L'adoption des états financiers est proposée par : Jean-Paul Rheault
Secondé par : Denis Gélinas

Adopté à l'unanimité

7. Nomination d'un vérificateur externe :

Étant donné des bons services fournis par la firme Malette le trésorier propose de reconduire ladite firme comme vérificateur externe. Si possible le bureau de La Tuque. Il faut aussi mentionner le coût très abordable ainsi que la connaissance de nos méthodes.

L'adoption est proposée par : Anne Marie Pratte
Secondé par : André Dubé

Adopté à l'unanimité



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau
2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

8. Dossier forestier :

M. Desfossés présente la complexité dans l'harmonisation du prélèvement de la matière ligneuse, il donne comme exemple la semaine de chasse, les aires protégées, etc.

Que c'est une bataille constante, il faut constamment négocier avec les différents intervenants. Et que nous tentons continuellement de protéger les sites de reproduction de l'original le plus que possible.

Une présentation des différents sites de coupe est faite à l'assemblée. Il est fortement conseillé aux membres présents d'aller sur le site de la Zec Wessonneau dans le portail de Zec Québec pour voir la documentation qui y est disponible et de fournir des commentaires si le besoin se fait sentir.

M. Normand Desrochers demande s'il existe un agenda dans le dossier du chemin de la rivière aux rats.

M. Desfossés explique qu'il a un agenda que le dossier est très avancé et que nous espérons une résolution de la problématique le plus rapidement que possible.

M. Michel Adams demande si le chemin sera sur la Zec ou hors Zec.

M. Desfossés mentionne que le chemin sera sur le territoire de la Zec.

M. Jean-Paul Croft demande qu'arrivera-t-il avec le chemin du Michoumis, de la coupe forestière et ainsi que la sécurité dans le chemin.

M. Desfossés explique que le chemin sera probablement fait par une forestière qui effectuera de la coupe dans le secteur, que si le chemin est amélioré les gens feront plus attention et par le fait même il y aura certainement des patrouilles de la S.Q.

M. Yvon Marchand demande quand est-il de la sécurité routière dans certaines zones concernant les excès de vitesse.

M. Desfossés explique qu'une compagnie privée fait du radar à la demande d'Hydro-Québec et que le transporteur qui est trouvé fautif en est pénalisé.

M. Normand Desrochers demande que le Défi Blanc de La Tuque réhabilite les chemins utilisés par lors de l'Activité.



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau
2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

9. Rapport faunique :

M. Desfossés présente le rapport faunique, document qui est fournis dans la pochette remise lors de l'arrivé des membres.

M. Denis Gélinas pourquoi le Machinacs n'est pas ensemencé cette année.

M. Desfossés explique que nous appliquons le principe de l'alternance et cette année le Machinacs ne fait pas partie de la liste qui seront ensemencés.

M. Alain Turbide demande qui autorise les ensemencements, qu'il faut évité l'anarchie et ne pas permettre l'auto-ensemencement comme c'était la pratique avant l'arrivée des Zecs.

M. Turbide en fait une proposition soit d'interdire l'auto-ensemencement.
Secondé par Mme Huguette Bastien.

Adopté à la majorité.

M. Desfossés mentionne que le C. A. n'a jamais permis et encouragé cette pratique.

M. Alain Turbide demande quel est le règlement concernant le stationnement dans les zones de mise à l'eau et autres aires défendus.

M. Pierre Gélinas (président) demande aux gens qui sont témoins de ce genre de pratique de venir en informer les employé(e)s du poste d'accueil pour que des actions soient prises le plus rapidement possible car cela est défendus.

M. Denis Gélinas mentionne qu'il y a une roulotte pendant plus de trois semaines de stationnée, est-ce qu'ils ont payé leur droit de camping.

M. Desfossés informe que les gens ont été avertis et déménager du lieu en question.

10. Volet technologique :

Il est rappelé aux personnes présente lors de l'assemblée de s'inscrire à l'info lettre sur le portail de Zec Québec, c'est une bonne façon de rester informé des dernières nouvelles.

Il est aussi mentionné qu'il y aura un remplacement des équipements informatiques au poste d'accueil dû à l'âge des équipements en place depuis plus de 5 ans. De



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau

2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

plus d'être patient lors de l'ouverture car il y aura aussi un tout nouveau système d'enregistrement.

11. Résumé des activités 2017

Mme Anne Marie Pratte de l'ARGZM et M. Marcel Pellerin directeur Zec Wessonneau présente le projet Prêt à Camper.

L'enveloppe globale du projet est 322,649\$ la Zec va quant à elle investir 30,000\$. Le reste des investissements viendront de subventions.

M. Normand Desrochers demande si les subventions provinciales sont présentement gelées.

Mme Anne Marie Pratte répond que non les subventions ne sont pas gelées, que la demande est déjà déposée.

M. Roger Morissette explique qu'il est copropriétaire avec son fils au lac Pasteur, qu'il y a 12 chalets au Pasteur et que depuis 2 ans il y a un trappeur. Il déplore que cela va générer une population nomade dans le secteur.

Il mentionne qu'il n'est pas contre un tel projet mais qu'il faudrait revoir l'emplacement pour en faire l'implantation dans une zone moins peuplée.

Mme Pratte répond que le site n'est pas sur le Pasteur mais bien un peu plus bas sur le territoire, et que le projet va apporter une amélioration des infra dans le secteur tel que les chemins et autres.

M. Gordon Stuart remercie le conseil de consulter les membres avec un tel projet.

Il nous rappelle que nous avons toujours eu comme mission dans la Zec de ne pas encourager les commerces et de conserver les lieux le plus sauvage que possible.

Il rappelle aussi que lors de l'AGA 2017 il avait demandé qu'un plan d'affaire soit déposé lors de l'AGA 2018.

Il mentionne aussi que nous risquons de changer la mission de la Zec, qu'il faudra probablement payer des taxes et autres types de frais à la ville de La Tuque.

Mme Pratte confirme qu'il n'y aura pas de taxe de perçue par la ville de La Tuque, que le projet est en ligne avec la mission de la Zec soit le camping et la villégiature.

Oui il y aura un plan d'affaire si le projet est accepté et va de l'avant.



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau
2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

M. Pellerin explique que c'est le Carrouge qui est visé pour les équipements de prêt à camper et pour ce qui est du Pasteur c'est la chute qui sera un point d'intérêt pour des excursions de randonnée pédestre et de balade en canot.

M. Robert Marchand exprime que c'est un beau projet, que c'est bon de viser l'auto-financement, que toute la documentation du projet devrait être déposée sur le portail de Zec Québec et en y incluant aussi le plan d'affaire.

M. Pierre Gélinas répond qu'il n'est pas simple de faire des changements de mentalité, que le territoire appartient à tous le monde, que l'époque des clubs privés est révolue.

Comme nous sommes à la recherche de subvention pour la mise en route du projet il est difficile de fournir un plan d'affaire des plus exhaustif.

Que présentement les revenus sont soit stagnant ou bien à la baisse, donc il faut chercher de nouvelles sources de revenus. Qu'il faut aussi attirer la relève car si elle ne vient pas les revenus vont décliner et on ne pourra plus exploiter la Zec.

La mission des Zecs est de donner accès au territoire à tous les québécois et c'est avec de tel projet que nous avons une chance d'attirer les jeunes familles dans notre belle région et d'en accroître la fréquentation.

M. Morissette fait mention que nous sous estimons la villégiature et ses impacts. Que les chalets représentent une source de revenus et qu'ils sont vendus aux générations montantes.

M. Claude Grenier demande quel sera le coût de la location pour une unité de prêt à camper.

M. Pellerin informe que le coût journalier serait de 100\$ par jour pour une famille de 4 personnes.

M. Pierre Marchand se dit en faveur du projet pour favoriser la relève.

M. Jocelyn Audet nous félicite pour le beau projet, et demande s'il y aura de promotion de faite sur la nouvelle offre que permettra le projet.

M. Gélinas affirme que oui et une première publicité sera fait via le portail de Zec Québec.

M. Pierre Lefebvre (président de l'ARGZM) explique aux personnes présentes à l'assemblée que c'est normal le syndrome du pas dans ma cour, que l'intégration et l'acceptation se feras graduellement. Qu'avec les informations fournis toutes les



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau

2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

personnes présentes sont capables de se faire une bonne idée de ce que pourrait être ce projet.

M. Pierre Gélinas demande un vote consultatif sur le projet, il en va de la majorité. Donc nous allons de l'avant pour la suite des choses.

12. Budget 2018 :

Micheline Paquin n'étant pas présente c'est M. Alain Rivard qui fera la présentation.

Il portée à l'attention des membres présent une correction de 8,000\$ causer par le nouveau système informatique (logiciel et équipements confondus).

Proposé par Yvon Marchand.
Secondé par Michel Adams.

Adopté à l'unanimité.

13. Tarifcation 2018 :

Pierre Gélinas présente la hausse des tarifs qui est de 1,5% et que nous allons suivre pour les années à venir la hausse du coût de la vie, et ce dans le but d'éviter un réajustement plus marquant dans le futur.

Il est proposé par Yves Turenne et secondé par Claude Grenier d'accepter la tarification tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

14. Ratification des actes posés et dépense encourues par les administrateurs en 2017 :

La ratification est proposée par André Bournival
Secondé par Onil Renault.

Adopté à l'unanimité.

15. Élections pour les postes de Gilles Guay, Alain Rivard, Marcel Pellerin, Micheline Paquin, René Desfossés ainsi qu'un poste vacant à combler pour un an

Pierre Gélinas et Alain Beaumier sont proposé respectivement comme président et secrétaire d'élection.



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC
Mandataire de la ZEC Wessonneau

2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

Proposition faite par Pierre Gélinas
Adoptée à l'unanimité

Alain Boisvert	propose	Guy-Luc Beauprés
Claude Grenier	propose	Marcel Pellerin
Claude Champagne	propose	Gilles Guay
Serge Anctil	propose	Alain Rivard
Claude Armstrong	propose	Micheline Paquin
Jean-Paul Rheault	propose	René Desfossés

Fermeture des candidatures.

Aucune des personnes proposées ne refuse sa candidature.

Élues à acclamation

16. Varia

a. Propreté du territoire

M. Alain Boisvert s'exprime à l'effet qu'il ne comprend pas qu'en 2018 on doit encore parler de propreté.

L'idéale serait de ramasser nos déchets de le dire aux gens fautifs si vous êtes gêné de les aviser soit vous les ramasser pour eux où vous laissez les informations au poste d'accueil à mon attention (M. Alain Boisvert). Moi j'irais les aviser je ne me gênerai pas.

b. Villégiature d'hivers.

Comme pour la propreté vous êtes les yeux du territoire donc si vous voyez une mauvaise utilisation en faire rapport au poste d'accueil.

c. Loto Voyage.

Mme. Huguette Bastien demande ou le projet en est rendu.

M. Pierre Gélinas informe que nous n'avons pas d'aller de l'avant avec le projet.

d. Carte du territoire

Mme. Huguette Bastien demande si il y aura une nouvelle carte du territoire mise à jours.



ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC

Mandataire de la ZEC Wessonneau

2442, rue Dontigny – La Tuque (Québec) – G9X 3N

M. Pierre Gélinas informe que oui il y aura une démarche d'entreprise pour une mise à jour de la carte du territoire ainsi que l'impression de la carte.

M. Gordon Stuart mentionne qu'il y a déjà une entente avec M. Philippe Huard au service de Géomatique de la ville de La Tuque pour le maintien de la carte, et que l'imprimerie de Louiseville nous faisait de bon prix pour la production de la carte en plusieurs exemplaire.

17. Prix de présence

La distribution des prix de présence est bien reçue par les membres. Encore cette année plusieurs prix sont offerts.

18. Levée de l'assemblée générale annuelle

La levée de l'assemblée est proposée à 11:45 par Claude Grenier.

Préparé par Alain Beaumier